

**En France on peut découvrir
qui sème des têtes de cochon
mais pas protéger une petite
fille maltraitée!**

écrit par Maxime | 12 septembre 2025





**Enfants réellement en danger, handicapés
l'inclusion à géométrie variable !**

Il semblerait que les renseignements généraux, peut-être même la CIA, la FBI et plus si affinités ont enquêté « comme des dingues » pour identifier qui a pu poser une tête de cochon à l'entrée d'une mosquée, réalisant ainsi un crime de lèse-halal qui n'existe probablement que dans la charia...

On parle désormais d'ingérence étrangère, avec un peu de chance on va nous dire que c'est un coup des Russes !

On sait encore que des « mineurs » non accompagnés de 50 ans venus de très loin, bref des vieux migrants qu'on ne peut même pas contraindre à montrer leurs dents pour estimer leur âge, bénéficient de généreux subsides au nom de l'inclusion... Fut un temps où cela représentait une charge de 50.000 euros par an par tête de pipe.

On nous parle beaucoup d'inclusion mais j'ai quelque peu

le sentiment que c'est à géométrie variable.

Je ne suis pas sûr que les Juifs « banals », les plus nombreux (pas les plus riches et médiatiques) se sentent inclus par exemple dans notre société. Dans une ville comme la Rochelle, il n'y a plus aucun commerce casher, alors qu'il y en avait autrefois...

Il y a encore deux sujets qui me tiennent particulièrement à coeur, sur lesquels je peux témoigner au regard de faits récents : l'enfance en danger et le handicap.

Repérer et protéger les enfants en danger est un devoir collectif. L'enfant maltraité est susceptible de lui-même devenir maltraitant, si du moins il survit à ce qu'il a vécu. L'enfant qui « tient le choc » jusqu'à un certain âge sera susceptible de se mutiler ou se suicider arrivé à un âge adulte où tout ce qu'il a enfoui durant son jeune âge finira par exploser.

L'enfant vulnérable n'a aucun moyen de défense, c'est aux adultes et à la société de le protéger. Dans un monde où la recherche du profit individuel et l'égoïsme triomphent, il incombe aux pouvoirs publics de préserver l'intérêt général et la protection des plus faibles, ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes.

De même, les handicapés sont vulnérables la plupart du temps sans avoir rien à se reprocher. Ils subissent un aléa de la vie et il incombe à la société de les protéger, les défendre.

De plus en plus pourtant, me semble-t-il, les handicapés sont laissés pour compte de la société et même jaloués.

Ainsi, les entreprises sont tenues, dès lors qu'elles ont une certaine importance, d'employer au moins 6% d'handicapés au titre de [l'OETH](#).

Dans la structure où je travaille et encadre 20 personnes, nous respectons l'OETH (obligation d'emploi des travailleurs handicapés) mais à quel prix, en termes d'ambiance, pour ces handicapés !

J'ai parmi mes collaborateurs des handicapés psychiques ou physiques, victimes d'accidents de la route leur ayant laissé des séquelles neurologiques, ou encore handicapés moteurs ayant des difficultés à se déplacer.

Malgré tous mes efforts d'inclusion et les excellentes relations que j'ai avec ces handicapés, beaucoup de collègues sont désagréables à leur égard, se permettent des jugements de valeur et les méprisent.

Nous avons dû régler des conflits de travail entre valides et handicapés, avec des remarques des premiers stigmatisant leurs collègues, qui seraient trop payés à leurs yeux, ces handicapés ayant conservé leur qualification d'avant leur accident et donc un certain niveau d'avancement dans leur carrière.

Nous avons entendu des réflexions du type : « il devrait travailler dans un ESAT » (établissement et service d'accompagnement par le travail) comme si des collègues qui certes sont diminués intellectuellement du fait de leur souffrance physique ou psychique n'étaient plus bons qu'à fabriquer des boîtes en carton ou des palettes.

Notre direction n'a pas été très courageuse face à cette stigmatisation de collaborateurs handicapés, préférant se ranger du côté du « plus grand nombre » que des victimes discriminées au moins dans l'attitude tenue à leur égard...

Finalement, un médecin du travail est intervenu dans le cadre de ce conflit et il a caractérisé les graves dangers psychosociaux auxquels nos collègues handicapés

étaient exposés du fait du rejet dont ils faisaient l'objet injustement ainsi que la souffrance au travail qui en découlait.

Un rapport qui a bien emmerdé notre direction mais qui n'était que justice et j'étais le seul à défendre ces personnes. Peut-être le fait d'être moi-même souvent du côté des minoritaires m'a-t-il permis de développer une sensibilité plus grande à la justice et un mépris total pour ce que pense l'opinion dominante.

Toujours est-il que je pense que si l'on avait eu des cas de discriminations islamophobes voire racistes, les réactions auraient été bien différentes et beaucoup plus énergiques pour les faire cesser...

Bref, à notre époque où l'on regarde de plus en plus ce que l'autre a dans son assiette quand la sienne se vide de plus en plus vite, les handicapés à mon avis vont avoir de mauvais jours à venir car ils seront stigmatisés et rejetés plus que jamais, sans qu'on mette les RG ou le FBI sur le coup !

S'agissant des enfants en danger, qui en apparence relèvent d'une question toute différente, j'ai été estomaqué d'un événement que j'ai pu connaître récemment.

J'ai assisté, de loin, à des actes de maltraitance à l'égard d'une fillette d'environ 5 ans dans la rue, à un arrêt de bus, de la part de deux jeunes adultes, un homme et une femme, qui l'accompagnaient et qui semblaient être de sa famille.

La petite fille pleurait tout le temps et l'homme ou plutôt l'homoncule qui l'accompagnait l'insultait, en la traitant de « conne » et de « pute », il lui donnait des coups de pied davantage symboliques que réellement violents.

J'ai été littéralement pétrifié lorsque je me suis rendu compte de la situation. Il m'a fallu plusieurs minutes pour réaliser ce qui se passait, tandis que la femme qui était peut-être la mère laissait faire. Il lui tirait les cheveux et elle hurlait « arrête »...

Je ne savais que faire, ayant l'impression de m'immiscer dans la vie privée de ces personnes en intervenant tout en étant conscient que la situation était anormale et que l'éventuelle marginalité de ces personnes ne pouvait pas autoriser d'agir ainsi.

J'ai appelé la police au bout de quelques minutes car même si cette violence ne menaçait pas l'intégrité physique de la fillette dans l'immédiat, il me paraissait évident que ce qui se passait sous mes yeux signifiait que cette enfant subissait une maltraitance de façon flagrante.

Le standardiste du 17 a pris en compte mon appel car j'étais très insistant sur l'urgence d'intervenir, et m'a indiqué qu'il envoyait une voiture de police sur le champ.

« *Cela va, vous, Monsieur ?* » m'a-t-il dit en fin de conversation, comme si j'appelais pour mon cas personnel ou pour être rassuré...

Pendant ce temps-là, j'avais pris en photo les intéressés afin de conserver des preuves et pouvoir les produire dans le cadre d'une procédure.

J'hésitais à intervenir. Je n'avais pas peur physiquement de l'homoncule en question, étant notablement plus baraqué que ce salopard... **J'avais plutôt peur de la violence que je serais susceptible de dégager à son égard** si je me laissais dépasser par l'émotion et la colère. Je crois que j'aurais pu le tuer à main nue une fois que j'aurais été face à lui.

Mon idée était plutôt qu'il reste là où il était le temps de se faire coffrer par la police, et pouvoir exploiter les photos que j'avais prises pour témoigner...

Alors même qu'on était en ville et pour tout dire, à quelques centaines de mètres d'une « cité sensible », **la police a mis 20 minutes pour venir...**

La fillette et les 2 salopards qui étaient avec elles s'étaient évaporés lorsque la « patrouille » est passée.

J'ai alors voulu faire un signalement au 119 : impossible à joindre !

J'ai voulu faire un signalement par internet afin de conserver une trace écrite : impossible là encore, il fallait à titre obligatoire que je renseigne l'état civil du mineur en danger.

Nom, prénom... dont je n'avais aucune idée !

The screenshot shows a web browser window with the URL 'www.119.gouv.fr/recueil-de-situation-adulte'. The page title is 'Informations sur le/les mineurs concernés'. The form is for 'Mineur 1' and contains the following fields:

- Nom du mineur *
- Prénom du mineur *
- Âge du mineur * (dropdown menu with '- sélectionner -')
- Adresse du mineur *
- Code postal du mineur *
- Ville du mineur *
- Département du mineur * (dropdown menu with 'Département')
- Téléphone du mineur
- Nom des représentants légaux (parents) - Parent 1 du mineur
- Prénom des représentants légaux (p du mineur)

Je me suis alors résolu à contacter un service social du département, qui m'a répondu que malheureusement, on ne pourrait rien pour cette petite malgré la photo que j'avais prise et la description précise du lieu et des circonstances...

La police ne m'a à aucun moment recontacté. J'espérais

que le contact pris avec les services sociaux permettrait de mettre la pression sur la police. Or, on m'a répondu textuellement que seule la police pourrait faire quelque chose et qu'à leur niveau ils ne feraient rien... en utilisant bien le conditionnel pour bien dire qu'ils avaient d'autres chats à fouetter !

La réponse que j'ai reçue n'avait rien de rassurant, aucune promesse d'intervenir auprès de la police, de mettre le paquet si je peux dire pour la sortir de là...

A mon avis une petite fille qui subit cela dans la rue vit des choses encore plus graves dans la sphère privée. Mais tout le monde s'en fout !

Alors on est capable de découvrir qui a mis une tête de cochon aux abords d'une mosquée mais pour sauver une fillette de 5 ans qui se fait traiter de pute et de conne, se fait tirer les cheveux et donner des coups de pieds par un pauvre type, il n'y a plus personne !